

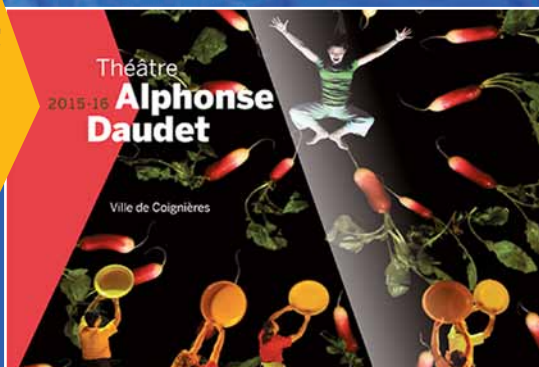
Ensemble à Coignières

**Nouveau format scolaire
Premier bilan positif
pour les TAP**



Une 18^e saison culturelle

**résolument
joyeuse,
optimiste
et colorée**



Fête de Coignières
Les temps forts en images





En Ville

- Fête de Coignières :
Une journée 100 % festive

4

- Des parcelles de bonheur à cultiver

10

Du Côté des Jeunes

- Les TAP à l'école : Un premier bilan positif

12

Culture

- C'est parti pour la 18^e saison culturelle !

18

- Un « Printemps Culturel » florissant

26

- Bonnes notes à l'église

28



Vu à Coignières

29

- Les derniers temps forts en images

Télex

32

- Les infos en bref

33

- Les rendez-vous de la rentrée

33

- Le Carnet des Coigniériens

34

- Les décisions municipales majeures



Des temps de partage et d'échange pour une ville qui vit

Madame, Monsieur,

Ces mois de mai et juin ont été particulièrement fructueux en termes de fêtes, rassemblements, spectacles et moments de convivialité, tant dans les domaines culturel et sportif, que scolaire et éducatif, démontrant ainsi le dynamisme du monde associatif, des acteurs de l'enseignement, et la volonté municipale d'agir en ce sens pour le bien-être de chacun.

Autres événements notables qui créent la rencontre et favorisent les échanges entre résidents : la première édition de la Fête des Voisins au sein de résidence des Acacias, qui a réuni dans une ambiance chaleureuse plusieurs centaines de résidents, et l'exposition originale et colorée d'arts plastiques des élèves des classes élémentaires, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Illustré de multiples photos, ce bulletin retrace les temps forts de ces rendez-vous et événements qui contribuent à la construction et au partage de valeurs communes sur notre territoire. Aussi, je voudrais ici remercier l'ensemble des intervenants, organisateurs professionnels ou amateurs, et les nombreux bénévoles qui ont contribué à leur réussite.

Cette brochure consacre également un large chapitre au bilan des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), mis en place dans nos deux groupes scolaires, dans de très bonnes conditions. Je profite de cet éditorial pour saluer l'investissement de tous les intervenants qui se mobilisent autour de ce vaste programme d'activités culturelles, artistiques et sportives, déployé au service de l'épanouissement de nos enfants.

Enfin, derrière toutes ces actions et interventions, il y a des hommes, des femmes et des enfants qui, dans leur diversité, animent et font vivre notre ville. C'est la raison pour laquelle nous sommes profondément attachés à conforter ces temps de vie et de partage, mais aussi initier de nouveaux rendez-vous, comme l'accueil des nouveaux arrivants sur notre commune, ou encore notre prochaine participation à la Semaine Bleue en direction des aînés.

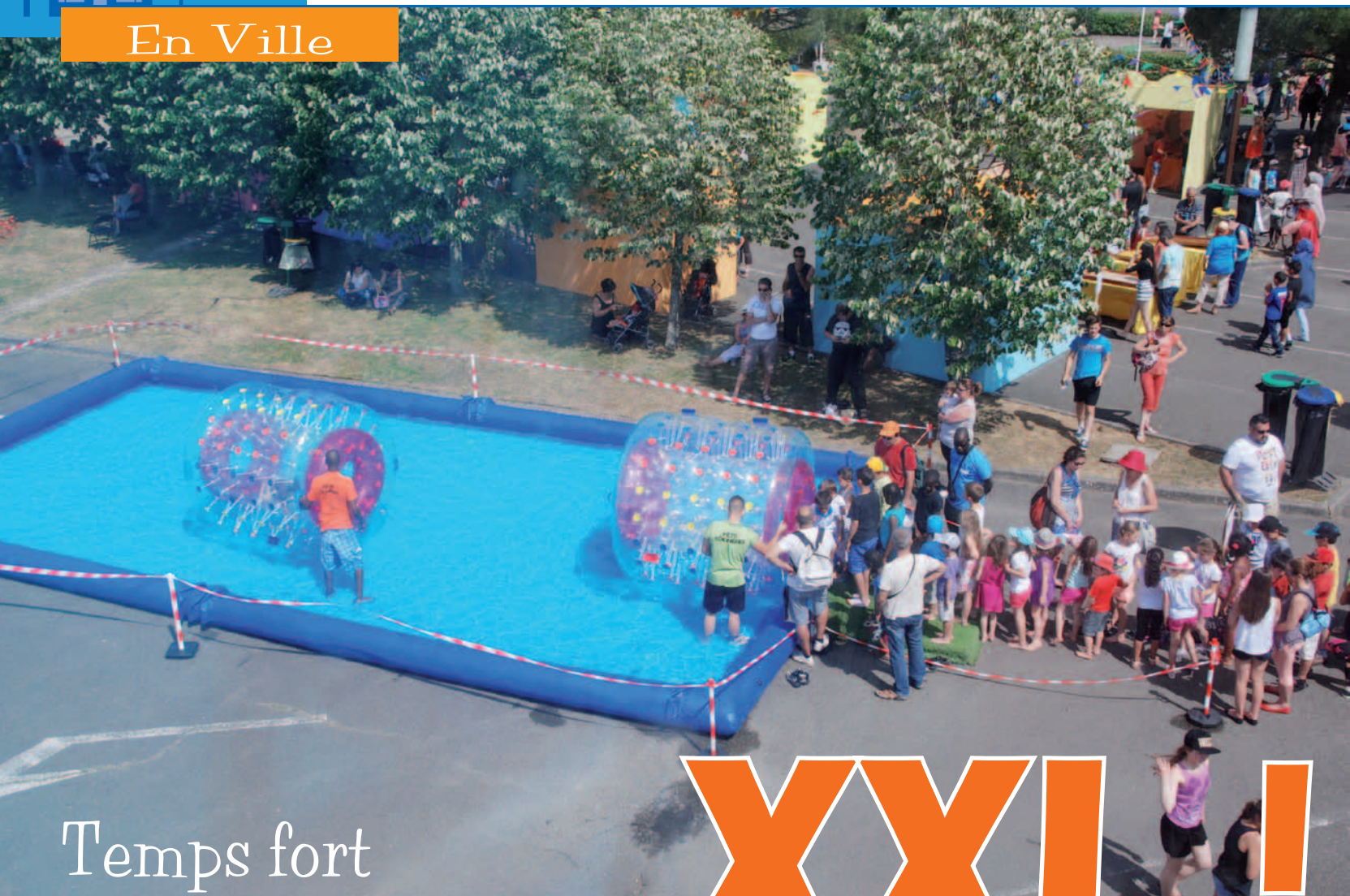
D'ici là, je serai heureux de vous retrouver samedi 5 septembre, à l'occasion du Forum des Associations.

Je vous souhaite à tous un très agréable été.

Avec mes très cordiales salutations,

Le Maire

Jean-Pierre Sevestre



Temps fort

La fête en version **XXL!**

La convivialité est un art de vivre à Coignières ! Elle prend tout son sens à l'occasion de sa fête annuelle. Et cette saison, les organisateurs avaient vu grand avec de nouvelles animations en direction des enfants.

Au final, 1.200 résidents ont pris part aux multiples animations ludiques et sportives qui étaient déployées sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet.

Un record d'affluence qui atteste de l'engouement de cette journée de partage, résolument conviviale et chaleureuse.

Un bal pour les enfants et un spectacle sons et lumières en ouverture

Les réjouissances avaient pris de l'avance cette saison avec l'organisation d'un bal pour enfants dans la soirée du 27 juin, en présence d'un orchestre rock.

Clou de la soirée : le superbe spectacle pyrosymphonique, attendu et suivi par un public nombreux et conquis.

Un événement fédérateur autour du bien vivre ensemble

Le lendemain, dimanche 28 juin, un déjeuner champêtre était organisé en prélude des festivités. Et celles-ci ont

été véritablement prises d'assaut par les plus jeunes, accompagnés des adultes : tour spéléo-escalade, mini-golf, jeux en bois, bateaux Mississippi, petit train, roller-ball, mais aussi démonstrations de hip-hop, danse country, self-défense, ensembles orchestraux de cordes et de vents ou encore déambulation de marionnettes géantes... Une belle réussite, sous un soleil radieux !

En lien avec tous les acteurs de la ville, résidents, associations et services municipaux, la fête de Coignières demeure avant tout un grand moment de rassemblement et de vivre ensemble pour partager, échanger et s'amuser dans la bonne humeur et la convivialité.

Vivement l'année prochaine !

Retrouvez toutes les photos de la Fête sur le site de la Ville www.coignieres.fr







En Ville











Loisirs

Le bonheur est dans le potager

Petits coins de verdure nichés au cœur des villes, les jardins familiaux font le bonheur de nombreux citadins passionnés de nature. À Coignières, depuis plus de 40 ans déjà, la Municipalité propose à ses résidents de louer une parcelle pour y cultiver à leur guise légumes, fruits et fleurs d'agrément.

La commune est dotée de 60 parcelles, d'environ 125 m² chacune, réparties sur deux secteurs : 15 jardins potagers côté Rigoles du Roi (rue du Mesnil-Saint-Denis) et 45 implantés au Pont de Chevreuse. Très prisés, ces lopins de terre allient récoltes potagère et fruitière à la convivialité entre leurs locataires.

Une attribution réglementée

Les jardins familiaux sont réservés aux Coigniériens, avec une attribution prioritaire en direction des résidents demeurant en appartement. Pour figurer sur la liste d'attribution, un formulaire d'inscription est mis à disposition en Mairie pour un retour avant le 11 novembre de chaque année. Les parcelles de terrain sont ensuite allouées pour une année, du 1^{er} décembre au 30 novembre, par ordre d'inscription sur la liste d'attente.

Pour garantir la qualité et la tranquillité des lieux, un règlement régit l'exploitation des jardins familiaux. Il interdit notamment la culture à but commercial et demande aux détenteurs d'entretenir leur parcelle dans le respect des autres jardiniers et des règles de bon voisinage.

Le jardinage, oui, mais éco-citoyen

Sensible à la protection de l'environnement, la Ville mène une politique de développement durable active. C'est donc tout naturellement qu'au sein des jardins familiaux, elle encourage les actions pour préserver la nature et recommande la pratique de différentes méthodes visant à





Caroline et Philippe Soudé au jardin



Depuis 2010, date à laquelle le couple a pris possession des lieux, ces passionnés de jardinage cultivent et entretiennent leur parcelle dans le respect de la nature. **« Soucieux de l'environnement, nous avons fait le choix de valoriser les engrais naturels et les méthodes comme le désherbage manuel, fastidieux mais moins nocif »** explique M. Soudé.

Des efforts qui ont été salués par la Ville en 2014, avec un prix remporté au « Concours des Maisons fleuries » dans la catégorie « Jardins potagers ».

En effet, en marge de ce concours, la ville récompense chaque année les parcelles les mieux entretenues et offre aux lauréats des bons d'achat d'une valeur de 20 € à 30 €, à valoir auprès d'une enseigne commerciale de la Ville.

économiser l'eau.

Les jardiniers sont également invités à privilégier les gestes éco-citoyens, en limitant notamment le recours aux pesticides, herbicides et insecticides. Pour les accompagner dans cette démarche, les agents des services techniques municipaux se tiennent à leur disposition pour partager leurs expertise et savoir-faire.

Heureux jardiniers

Parmi les heureux détenteurs de jardins familiaux, la famille Soudé fait office de modèle. Pour ces Coigniériens qui vivent en appartement, bénéficier d'un potager est un bonheur dont ils ne pourraient plus se passer. Véritable mariage de saveurs, senteurs et couleurs, leur jardin est devenu un lieu privilégié pour les pique-niques, barbecues et autres moments de détente en famille et entre amis.

Et les récoltes sont autant fructueuses que gourmandes, avec des courgettes, pois gourmands, haricots verts et grimpants, tomates, choux, salades, pommes de terre, carottes, aubergines, oignons, betteraves, piments, mais aussi fraises, framboises et aromates.

Au plaisir de voir éclore les fruits et légumes goûteux se mêle le plaisir de récolter le fruit de son travail, pour le bonheur d'offrir à ses proches et de savourer dans l'assiette.

Tarif annuel : 44 €.

Renseignements complémentaires :

Association des jardins familiaux de Coignières
Catherine Ponsardin

Adjointe en charge de l'Environnement

Renseignements et règlement complet en Mairie –
Services Techniques

01 30 13 17 70 - dt.accueil@coignieres.fr



Nouveaux rythmes scolaires **Les TAP, c'est TOP !**

En septembre dernier, la réforme des rythmes scolaires faisait son entrée dans les deux groupes scolaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol, avec la mise en œuvre des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) facultatifs.

Concrètement, les écoliers se rendent dorénavant à l'école le mercredi matin et bénéficient d'un vaste programme d'activités culturelles, artistiques, sportives et ludiques, couplé au temps d'enseignement.

Ce projet éducatif territorial (PEDT), encadré par une équipe d'animateurs, ATSEM et intervenants professionnels, a trouvé son public : il est suivi par 98 % des enfants de maternelle et près de 85 % des élèves des classes élémentaires. Premier retour de l'action de la Ville sur ce nouveau format scolaire, qui sera reconduit à la rentrée 2015 avec quelques menus ajustements.

Dans le cadre de la réforme gouvernementale, les petits Coignériens ont un nouvel emploi du temps scolaire : la Ville a élaboré un parcours éducatif qui privilégie l'apprentissage en classe le matin, sur une semaine de 4 jours et demi, couplé à un large éventail d'activités visant à favoriser leur l'épanouissement et développer leur curiosité intellectuelle.

Au terme de cette année scolaire -et au delà du bien-fondé réel ou supposé de la loi sur la refondation de l'école-, il

appartient de dresser un premier bilan sur l'engagement et les actions mises en œuvre par la Ville, destinées à favoriser le développement personnel de chaque enfant.

Des pôles d'activités multidisciplinaires épanouissants

C'est ainsi qu'en lien avec ses partenaires éducatifs,



Du Côté des Jeunes



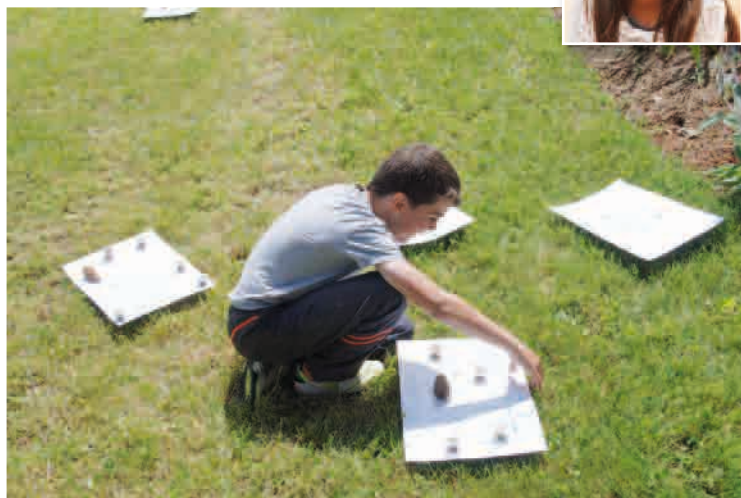
la Municipalité a élaboré un projet éducatif territorial ambitieux en direction des enfants des classes maternelles et élémentaires.

Pour ces derniers, selon l'âge des enfants, plusieurs champs d'activités leur sont dédiés : les CP se consacrent à des activités de création manuelle et ludique tout au long de l'année, tandis que les CE1, CE2, CM1 et CM2 participent à trois pôles d'activités en relation avec le spectacle vivant (chant, danse et théâtre), les arts plastiques (peinture, dessin, poterie, sculpture et customisation d'objets) et les sports individuels et collectifs.

Chant, danse, dessin, sculpture et théâtre : les arts ont la cote

Sur le terrain, les enfants adhèrent avec enthousiasme aux ateliers qui leur sont proposés. **« Au début, il y a eu quelques petites réticences concernant la danse notamment, exprimées par certains garçons »,** explique Estelle Janssens, coordonnatrice des TAP. **« Puis, après quelques séances, les enfants se sont véritablement approprié cette activité, explorant, réalisant et combinant avec un plaisir communicatif différents enchaînements corporels en rythme et en musique, sous le regard bienveillant et encourageant de leur professeur de danse ».**

Pour Julia, 8 ans, élève en CE1, la danse est une réelle découverte qu'elle aimerait dorénavant pratiquer pendant ses loisirs : **« Grâce à la danse, je me sens plus à**



l'aise, moins timide avec les autres. Je m'entraîne à la maison en reproduisant la chorégraphie apprise, et j'aimerais beaucoup m'inscrire à des cours de danse à la rentrée ».



Les arts plastiques font également des émules. **« J'adore cet atelier »,** raconte Oumeyma, 8 ans et demi en classe de CE2. **« Pour la fête des mères, nous réalisons des bijoux en argile, une matière que je ne connaissais pas.**

En plus, je partage toutes ces activités avec ma meilleure amie Inès ; nous échangeons des idées, nous nous donnons des conseils pour réaliser des créations originales. Et Sophie, notre professeur, est toujours là pour nous écouter et nous aider à progresser ».

Idem pour Phorelle, 6 ans en classe de CP : **« Moi, ce que je préfère, c'est le dessin. Je suis contente quand je peux ramener mes dessins à la maison pour les montrer à mes parents ».**



Pour Dylan, 8 ans en CE2, le changement de décor et de lieu est appréciable : **« J'aime bien lorsque nous sommes tous ensemble réunis dehors, dans les jardins du centre de loisirs, pour dessiner sur l'herbe. Cela nous change de la salle de classe. On peut comparer**



Du Côté des Jeunes



nos dessins et cela nous donne plus d'idées ».

Associer les familles aux réalisations concrètes des enfants est également une volonté de la municipalité. C'est ainsi qu'une exposition présentait l'ensemble des créations réalisées tout au long de l'année par les jeunes artistes, du 25 juin au 1^{er} juillet à l'Espace Alphonse Daudet. En prélude était proposé un vernissage, qui permettait aux parents de rencontrer et échanger avec l'équipe des TAP et les professionnels en relation avec leurs enfants.

Autre expression artistique très prisée des écoliers : le théâtre. Ce dernier prendra d'ailleurs du relief dès la rentrée, avec la participation des élèves de cours moyen au spectacle de la saison 2015-2016 du Théâtre Alphonse Daudet « Les aventures de Pinocchio », aux côtés de comédiens et danseurs professionnels.

« Il s'agit d'un spectacle fédérateur où la rigueur des professionnels viendra compléter l'enthousiasme et la fraîcheur des enfants, qui joueront les marionnettes de

Mangefeu, les élèves de l'école ou encore les enfants du Pays des Jouets », précise Estelle Janssens.

Là encore, les parents pourront apprécier le travail des jeunes comédiens en herbe, puisque plusieurs représentations publiques seront données sur la scène du théâtre, aux mois de novembre et décembre prochains.

Enfin, le sport a également ses adeptes : jeux d'opposition, de coopération, de raquettes ou collectif, il donne indéniablement du sens au « vivre ensemble », en valorisant la mixité et le respect de l'autre. Il contribue de surcroît à développer les capacités motrices des jeunes pratiquants, qui s'initient et découvrent parallèlement de nouvelles disciplines.

Nouvelle répartition des TAP en maternelle

Sans changement pour la rentrée prochaine, les TAP élémentaires se déroulent à raison d'une demi-journée par semaine, de 13h30 à 16h30, chaque lundi et jeudi, respectivement pour le groupe scolaire Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol.

Actuellement en phase d'expérimentation, une inversion de jour entre les deux entités scolaires est toutefois annoncée pour la rentrée 2016-2017.

Chez les tout-petits des classes maternelles de moyenne et grande sections, un ajustement des TAP sera en revanche opéré dès la rentrée, avec une répartition sur deux jours, chaque mardi et vendredi de 15h à 16h30, et non plus



Du Côté des Jeunes

quotidiennement à raison de 45 minutes.

Sur les thèmes du jeu, du jardinage et de la création manuelle, ces ateliers sont animés en classe par les ATSEM, qui entretiennent une relation privilégiée avec leurs petits protégés.

Favoriser la construction individuelle de l'enfant

D'une façon générale, les TAP ont été conçus et orchestrés par la Ville pour développer la construction individuelle et le bien-être des enfants par la vie en collectivité. Sont privilégiés à travers ces ateliers : l'éveil, la créativité, l'échange d'idées, l'ouverture d'esprit, la confiance en soi et la découverte de nouveaux centres d'intérêt.

multi-sport pour les activités sportives et l'accueil de loisirs « La Farandole » pour les arts plastiques.

Les parcours collectifs aller/retour des enfants entre leurs établissements scolaires et les lieux d'expression sont encadrés par les animateurs et accompagnateurs.

Un accompagnement des familles

Autre nouveauté induite par la réforme des rythmes scolaires : la modification de la journée du mercredi, avec le positionnement de la demi-journée supplémentaire d'enseignement en matinée. Auparavant entièrement consacré à l'accueil des enfants au sein des structures de loisirs de la ville, le mercredi est maintenant scindé en deux périodes distinctes, avec un temps d'enseignement de 8h30 à 11h30, et un accueil de loisirs l'après-midi



Dans la convivialité et la bienveillance, l'équipe d'animateurs et d'intervenants professionnels est à l'écoute de chacun des enfants, qu'elle apprend à connaître et à valoriser, en encourageant leur émancipation et leur autonomie.

Une ouverture des infrastructures communales à tous

En ce qui concerne la mise en œuvre des activités, la Ville met à disposition des enfants ses équipements publics, particulièrement fonctionnels et spacieux : le théâtre et le studio de danse de l'Espace Alphonse Daudet pour le spectacle vivant, le Gymnase du Moulin à Vent et sa halle

selon le choix des familles.

Soucieuse d'accompagner au mieux cette nouvelle organisation, une garderie a été instaurée de 11h30 à 12h30, afin de permettre aux familles de venir chercher les enfants après la classe.

Dans le même esprit, un service de restauration est proposé aux enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs «La Farandole» le mercredi après-midi, de 11h30 à 13h30. Enfin, s'agissant des temps d'accueil du matin et du soir, les écoliers sont encadrés par des animateurs diplômés de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Pendant la semaine, la pause méridienne demeure identique dans les écoles, avec l'ouverture des restaurants scolaires de 11h30 à 13h30.



Du Côté des Jeunes



Un coût financier supporté par la Ville

Sur le plan financier, l'introduction de ce programme d'activités périscolaires en direction de tous les petits Coigniériens constitue une charge budgétaire non négligeable pour la commune, d'un montant annuel moyen de 200.000 €.

Si la Ville a fait le choix d'appliquer la gratuité des activités aux TAP maternels, une cotisation annuelle forfaitaire de 72 € par enfant est en revanche appliquée aux classes élémentaires. Petit coup de pouce : les familles ayant plusieurs enfants inscrits aux TAP élémentaires bénéficient d'une tarification dégressive avec une réduction de 50 % pour le second enfant et 75 % pour le troisième enfant, soit un tarif respectif de 36 € et 18 €.

Placés sous l'égide de l'élue aux affaires scolaires, Andrine Vidou, les TAP sont encadrés par une équipe référente qui coordonne les activités et assure le suivi et l'évaluation régulière des actions mises en place au service des enfants et des familles. Elle est à l'écoute permanente des parents pour tout échange d'information et de renseignements.

Contact : Estelle Janssens

01 30 13 15 56 - 06 71 41 21 75

rythmes.scolaires@coignieres.fr

Service des Affaires Scolaires : 01 30 13 17 76 -
regie.scolaire@coignieres.fr



La réforme des rythmes scolaires en chiffres

- 203 maternels et 320 élémentaires sont recensés dans les deux groupes scolaires
- 98 % de l'ensemble des maternels, 78 % des élémentaires Gabriel Bouvet et 86 % des élémentaires Marcel Pagnol participent aux TAP tout au long de l'année, soit 452 petits Coigniériens
- 13 animateurs, 7 ATSEM et 8 intervenants spécialisés sont en charge des TAP maternels et élémentaires
- 200.000 € correspondent au coût annuel supporté par la Ville pour la mise en œuvre des TAP

En bref...



Les écoliers primés

65 élèves de CE2 et 55 élèves de CM2 étaient à l'honneur, jeudi 26 juin, lors de la cérémonie de remise de prix des écoliers, organisée en Mairie par l'élue aux affaires scolaires, Andrine Vidou.

Si les plus jeunes ont reçu un sac de sport pour leurs exploits nautiques, les plus âgés se sont vu offrir deux dictionnaires de français et d'anglais, un agenda et une calculatrice scientifique, instrument fort utile pour leur entrée au collège.

Ces festivités de fin d'année se sont joyeusement clôturées par un goûter.



Bourses d'études

La commune alloue des bourses d'études aux collégiens, lycéens et étudiants jusque 25 ans, sur critères de revenus familiaux, d'un montant allant de 123 € à 230 €.

Les dossiers seront disponibles à partir du 15 septembre au service des Affaires Scolaires, pour un retour attendu en Mairie jusqu'au 30 octobre.

Destination Coignières

Les vacances d'été à Coignières entre amis, ça vous dit ? C'est en tout cas la formule retenue par nombre de jeunes Coigniériens âgés de 3 à 17 ans, qui fréquentent régulièrement ou ponctuellement les structures d'accueil et de loisirs de la Ville, aux mois de juillet et août.

Sport, nature, culture, évasion : les activités, animations, soirées et sorties y sont déclinées à foison, en partenariat avec l'office départemental « Yvelines Campus ».

Succès oblige, la fréquentation des lieux atteint chaque été plus de 300 enfants et adolescents.

Récompenses à la clé pour collégiens, bacheliers et sportifs méritants

Encourager le travail et le mérite est une volonté de la Municipalité qui s'illustre chaque année en direction des collégiens, bacheliers et sportifs.

C'est ainsi que la promotion 2015 des collégiens et lycéens, titulaires d'une mention « très bien » et « bien », recevra une clé USB et un chèque cadhoc d'une valeur respective de 100 € et 50 € pour les brevets, et 200 € et 150 € pour les bacheliers. Ces derniers sont invités à se faire connaître à l'accueil de la Mairie, jusqu'au 9 octobre, munis d'une copie de leur attestation de réussite.

Et, pour célébrer leurs résultats, les jeunes lauréats seront conviés à la cérémonie annuelle de récompenses, organisée le 14 novembre prochain.

Un traitement de faveur est également accordé aux plus illustres des jeunes sportifs de la saison, toutes disciplines confondues, qui se verront féliciter par la collectivité.

Critères retenus : être âgé(e) de 18 ans au plus (catégorie junior) et avoir gravi l'une des trois premières marches d'un podium départemental. Ce classement est à communiquer par le club au service des sports de la Ville.



Bonne glisse en perspective

Tous les CM1 de la ville partiront dévaler les pentes enneigées de la station Saint-Michel de Chaillol dans les Hautes-Alpes, du 18 janvier au 3 février 2016.

Afin de préparer ce séjour, les parents seront invités à venir inscrire leurs enfants dès le mois de septembre, au service des Affaires Scolaires de la ville.



Vous émouvoir, vous étonner, vous amuser et vous enchanter : voilà la promesse renouvelée chaque saison par le Théâtre Alphonse Daudet. Résolument ouverte à tous les publics dès le plus jeune âge, la nouvelle programmation culturelle 2015-2016 se veut plurielle, à travers les différents registres de l'art scénique que sont la danse, l'opéra, le théâtre, l'humour et la musique. Le partage demeure le fil rouge, tissé au fil des saisons par l'équipe du théâtre avec son public, les jeunes spectateurs, les artistes venus d'horizons divers et les compagnies accueillies en résidence, mais aussi les enfants scolarisés sur notre territoire. Car le théâtre se veut avant tout un lieu de culture et de vie chaleureux, interactif, ouvert à la découverte, aux rencontres et aux échanges, au gré de représentations, de créations mais aussi d'ateliers. C'est indéniablement une belle saison, foisonnante, vivante et colorée, qui s'offre à vous !

Théâtre Alphonse Daudet **L'esprit de partage**

17 spectacles à l'affiche

Fidèle à son exigence de pluridisciplinarité, le Théâtre Alphonse Daudet accueillera sur scène, et au fil de la saison, de nombreuses compagnies et artistes de talent, qui présenteront 11 spectacles de qualité, classiques et contemporains, volontairement accessibles à tous les publics.

Le jeune public, cible privilégiée, se réglera avec une programmation réjouissante, riche de 6 spectacles tendres, drôles, malicieux ou émouvants, en partenariat avec les établissements scolaires de la ville.

Enfin, les amateurs de théâtre de tous âges, enfants, ados et adultes, investiront les planches chaque mercredi, coachés par une équipe de professionnels, dans le cadre des ateliers théâtre. Cette initiation donnera lieu à la création de spectacles, présentés au public.

Le coup d'envoi de la nouvelle saison est attendu mardi 15 septembre, avec un lever de rideau sur le chef-d'œuvre musical « West Side Story »... Autant dire que la réservation des places est vivement conseillée !



Les spectacles tout public

Musique

Mardi 15 septembre à 20h45

West Side Story

De Léonard Bernstein et Stephen Sondheim,
par les Percussions Claviers de Lyon





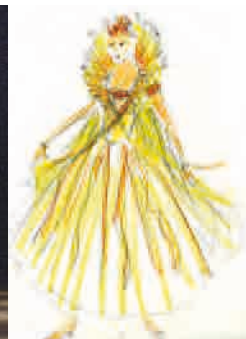
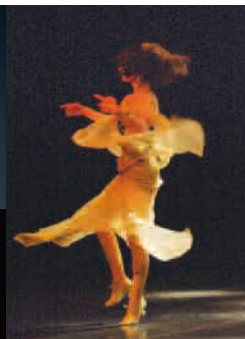
Culture

Danse

Mardi 29 septembre à 20h45

Si Peau d'Âne m'était conté

Par la Compagnie de Danse L'Eventail



Théâtre musical

Mardi 13 octobre à 20h45

Les Fiancés de Loches

D'après Georges Feydeau, avec le Théâtre du Palais Royal



Théâtre

Mardi 10 novembre à 20h45

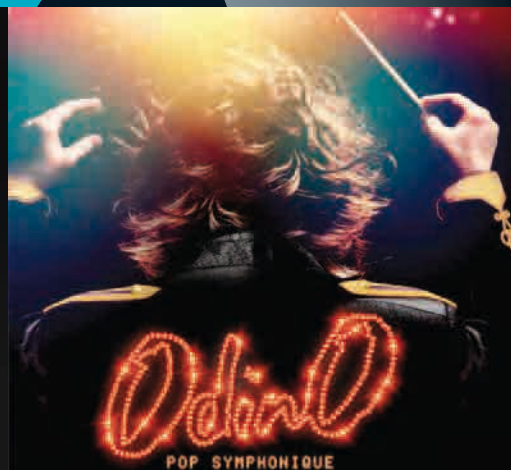
Le Songe d'une nuit d'été

D'après William Shakespeare, par la Compagnie Déclic Théâtre

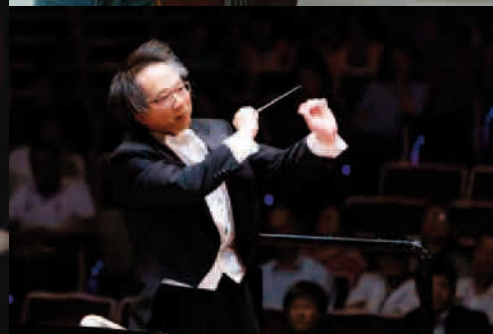




Musique
Mardi 15 décembre à 20h45
OdinO
Orchestre Pop Symphonique



Musique
Mardi 12 janvier 2016 à 20h45
French Touch
Par l'Orchestre National d'Île-de-France



Humour
Mardi 2 février à 20h45
LA 432
Par Les Chiche Capon





Culture

Théâtre

Mardi 16 février à 20h45

Le Serment d'Hippocrate

De Louis Calaferte, par le Théâtre Régional des Pays de la Loire



Opéra

Mardi 22 mars à 20h (avec entracte)

Falstaff

De Giuseppe Verdi, par l'Opéra Eclaté et le Centre Lyrique Clermont-Auvergne

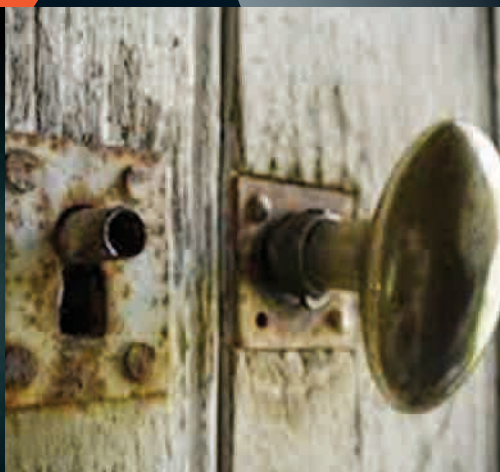


Théâtre

Mardi 5 avril à 20h45

Georges Dandin

De Molière



Musique

Mardi 10 mai à 20h45

Concerto Empereur

Par l'Orchestre Symphonique Alphonse Daudet, sous la direction de François Feuillette



Les spectacles jeune public

De 2 à 4 ans

Samedi 3 octobre à 17h

La Grande Épopée de Petit bonhomme

Par la Compagnie Démons et Merveilles



A partir de 5 ans

Samedis 28 novembre et 5 décembre à 17h

Les Aventures de Pinocchio

D'après Collodi.

Création du Théâtre Alphonse Daudet, avec la participation des enfants des ateliers Spectacle Vivant, organisés dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires





Culture

A partir de 4 ans
Samedi 23 janvier 2016 à 17h

Petite Rouge

Par la Compagnie Démons et Merveilles



A partir de 6 ans
Samedi 6 février à 17h

"Humm..."

Par la Compagnie Myriam Dooge



A partir de 3 ans
Samedi 12 mars à 17h

Guignol Amoureux

D'après Pierre Gripari, par la Compagnie des Châteaux de Sable



A partir de 7 ans
Samedi 9 avril

Moustique

Par La Manivelle Théâtre



Le théâtre, en version numérique

Toute la programmation et l'actualité du théâtre sont consultables sur son site, **theatrealphonsedaudet.fr**, avec la possibilité de vous abonner à sa newsletter.

La tarification reste particulièrement attractive, avec une formule abonnements dégressive, d'un montant de 67 €, 84 € et 110 €, respectivement pour 4, 6, et 9 spectacles.

Les spectacles jeune public sont proposés au tarif unique de 6 €.

Enfin, le tarif des places individuelles est fixé à 20 € (normal), 17 € (abonnés, étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi et groupes de +10 personnes) et 9 € pour les enfants et les jeunes de -18 ans.

La brochure de la saison 2015-2016 est disponible à l'accueil du Théâtre, mais également en Mairie.

Renseignements et réservations :

Théâtre Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent – 01 30 62 36 00
eadaudet@wanadoo.fr - www.theatrealphonsedaudet.fr



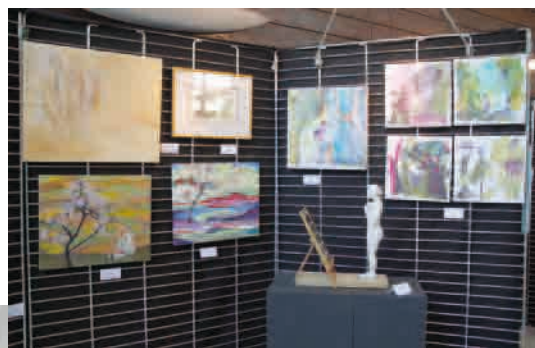


Printemps Culturel

Viens voir les comédiens,

Expos, concerts, représentations et auditions : « Le Printemps culturel des associations et des écoles » met en lumière la créativité et le talent des nombreux comédiens, musiciens, danseurs, chanteurs, peintres et sculpteurs qui s'adonnent à leur loisir au sein des associations de la ville et dans le cadre périscolaire.

Zoom en photos sur les temps forts de cette manifestation, ouverte au public tout au long du mois de juin, à l'Espace Alphonse Daudet.



→ Les artistes d'**Art'Coignières** ont exposé leurs peintures et sculptures et rendu hommage aux créations du président fondateur défunt de l'association, Daniel Kretz.



→ Les « **Petits Crâneurs** », comédiens apprentis de la Troupe du Crâne, étaient ravis de fouler les planches, aux côtés de leurs aînés venus également présenter un spectacle.



voir les musiciens...



→ Galas de musique et de danse réussis pour le Coignières Foyer Club.



→ Toutes les créations artistiques des écoliers, réalisées dans le cadre des **TAP**, ont fait l'objet d'une exposition.

Musique

Des dimanches insolites

Voilà douze ans que les Amis de l'Orgue de Coignières convient des musiciens inspirés et de talent pour faire vibrer le superbe orgue lorrain Haerpfer, installé au sein de l'église Saint-Germain depuis 1993.

Doté de 10 jeux, il permet de larges variations acoustiques, offrant aux mélomanes et amateurs de belles pages musicales.

Mandoline, violon, hautbois, cornet à bouquin, trombone, viole de gambe, basson baroque, harpe celtique, accordéon, cor, cymbalum ou encore percussions et clavecin sont autant d'instruments variés et atypiques qui

viennent s'unir à l'orgue municipal, tout au long des saisons musicales.

Cinq concerts au programme

La flûte de pan s'invitera pour ce nouveau concert d'ouverture, le dimanche 11 octobre à 17h, en prélude de quatre autres rendez-vous tout aussi rares et insolites. Ces concerts sont gratuits et ouverts à tous.



Toute la programmation des "Dimanches Musicaux" est consultable sur le site de l'association : <http://orgue.coignieres.free.fr>





Retour en images sur les derniers événements en Ville

Mémoire partagée

Hommage aux Coignériens disparus et message de paix et d'unité devant le Monument aux Morts : la Municipalité a commémoré le 70^e anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale, en présence du Maire Jean-Pierre Sevestre et des membres de la section des Anciens Combattants.

Le 75^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, qui rend hommage à l'initiateur de la V^e République, était également célébré par l'édile devant le monument de mémoire collective « La Malmédonne », en présence des Maires du Mesnil-Saint-Denis et de Maurepas, Evelyne Aubert et Grégory Garestier, sous l'égide du Maire honoraire Henri Pailleux.



Bonnes affaires

C'est le rendez-vous des chineurs et vendeurs : le videgrenier a une fois encore attiré plusieurs centaines de visiteurs et flâneurs, venus dénicher et négocier, au gré de leurs envies et de leurs découvertes, une petite robe, quelques ouvrages pour la plage, des jeux pour le petit

dernier, ou encore un petit meuble d'appoint à prix sacrifié. Ce dimanche 7 juin, le parking de la Gare était bondé, hétéroclite et coloré, pour un événement incontestablement très prisé des particuliers.





Vu à Coignières

Soirée de rencontre et de partage

Belle réussite pour la 1^{ère} fête des voisins de la Résidence des Acacias, samedi 6 juin : plus de 250 résidents, toutes générations confondues, se sont rassemblés autour d'un verre et de spécialités culinaires pour discuter, échanger et apprendre à se connaître en toute convivialité. Bravo aux organisateurs de cet événement, qui ont porté avec enthousiasme ce projet, riche de valeurs pour nouer et renforcer le dialogue, rompre l'anonymat et instaurer une solidarité de proximité entre voisins.

Cet échange amical était parallèlement déployé dans d'autres secteurs de la ville, allées de la Serfouette, de la Vénérie et des Vignerons, dans une ambiance tout aussi chaleureuse et amicale.

Partenaire de ces rencontres, la Ville avait convié pour l'occasion une troupe de musiciens ambulants et assuré la logistique avec le prêt de tables et de chaises.

Un bel engouement appelé à être renouvelé la saison prochaine, et qui ne demande qu'à s'ouvrir à d'autres quartiers !





As de la route et du guidon

Parce que la sécurité routière est une priorité, la Ville initie régulièrement des actions de sensibilisation aux dangers de la route en direction de ses concitoyens, en lien avec la police municipale et nationale et des professionnels spécialisés.

C'est ainsi qu'une rencontre interactive était proposée aux retraités et cinquantenaires pour tester et évaluer leurs connaissances sur les nouveaux panneaux de signalisation routière, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, le 17 juin dernier. Plus de 50 participants se sont joints à ce quiz pédagogique, proposé en toute convivialité.

La veille, en situation réelle, les écoliers des classes de CM2 des groupes scolaires Bouvet et Pagnol, s'initiaient à des exercices d'habileté et de slalom au guidon d'un deux-roues sur un parcours balisé, afin de renforcer la sécurité



de leurs déplacements sur la voie publique et leur rappeler les règles essentielles de circulation des cyclistes.



Jardiniers avisés

Conseils et astuces de jardiniers, troc et échanges de graines, semis et plants, ateliers de création pour mains vertes novices et confirmées : Les professionnels des espaces verts de la ville ont participé à la 4^e opération départementale « Paroles de Jardiniers », dans le Parc de la Prévenderie.

Plus de 60 résidents, petits et grands, se sont joints à cet événement, ce samedi 20 juin, pour dialoguer et améliorer leur savoir-faire en matière de décoration florale et de culture potagère.

Une activité manuelle que la municipalité encourage dès le plus jeune âge, à travers l'aménagement de jardins pédagogiques au sein des établissements scolaires et de ses structures de loisirs.



Barbecue festif



De grandes tablées joyeuses et des animations variées : le décor était planté dans les jardins de la résidence « Les Moissonneurs » pour son traditionnel barbecue estival, samedi 20 juin.

Un rendez-vous familial et chaleureux, qui se prolonge à la belle étoile autour d'un grand feu de joie.

Et, petite nouveauté : un loto, doté de nombreux cadeaux, a réuni plus de 90 participants.





Télex

Sécurité renforcée

A l'heure des grandes migrations estivales, et face à la recrudescence des cambriolages, la Ville est partenaire du l'opération « Tranquillité Absences ».

Ce dispositif, complémentaire de la vidéo-protection installée sur le territoire communal, assure une surveillance quotidienne de votre résidence pendant votre absence, grâce aux passages fréquents et réguliers des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), rattachés à la police municipale, mais aussi de la police nationale.

Pour bénéficier de ce service gratuit, opérationnel tout au long de l'année, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible au bureau de police municipale, à l'accueil de la Mairie, ou sur le site de la ville :

www.coignieres.fr / rubrique Actualités.

Renseignements:

**Police Municipale - Centre commercial « Le Village » -
01 34 61 69 27 – police.municipale@coignieres.fr**

**Commissariat de Police d'Elancourt
1 rue du Théâtre – 01 30 69 64 00**

Promos à gogo

Très prisée des aficionados de shopping, promotions et petits prix, l'opération « Coignières Atout Prix » est de nouveau dans les starting-blocks.

Cette quinzaine commerciale se déroulera du 17 octobre au 1^{er} novembre dans de nombreuses enseignes partenaires de la ville.

Et, bon plan, 2.000 € seront mis en jeu dans le cadre d'un concours, ouvert à tous.



Forum des Associations : Rendez-vous le 5 septembre

Tous les acteurs de la vie associative sportive, culturelle et caritative vous accueilleront samedi 5 septembre de 10h à 13h et de 14h à 18h à l'Espace Alphonse Daudet, lors de leur forum de rentrée, pour vous présenter leurs activités et recueillir vos inscriptions.

En amont, l'annuaire **Mes Loisirs en Poche**, qui recense toute l'offre associative, sera diffusé sur la Ville fin août, pour faciliter et orienter vos choix. Ce document sera parallèlement téléchargeable sur le site :

www.coignieres.fr



Petites annonces en ligne

Pratique pour vendre, acheter, proposer des services à la personne (cours particuliers, garde d'enfants, covoiturage...), louer un bien immobilier, une chambre ou une résidence secondaire..., la Ville propose un service de petites annonces réservées aux particuliers sur son site.

Ces annonces peuvent être illustrées d'un visuel ou d'une photo, et la durée de publication est libre, allant de 2 semaines à 3 mois renouvelables.

N'hésitez pas à utiliser cette plateforme, disponible sur www.coignieres.fr / Ville dynamique / Rubrique Petites Annonces.



Fermeture estivale de la Poste

LA POSTE



Le bureau de poste de Coignières prend ses quartiers d'été jusqu'au 31 août. L'agence postale de Maurepas assure le relai pour toutes les opérations courantes, du lundi au vendredi de 9h à 12h (10h le mardi) et de 14h à 18h, avec une ouverture le samedi de 9h à 12h15.

Contact : www.laposte.fr

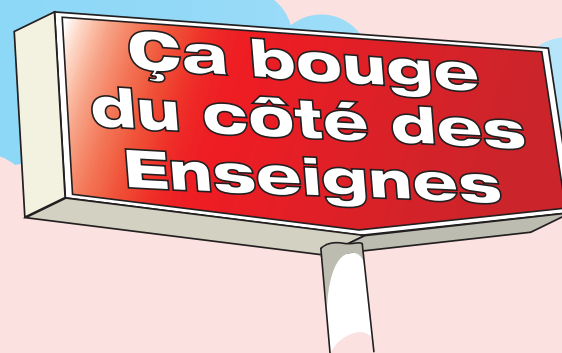


Grand nettoyage en perspective

Parce que la propreté est l'affaire de tous, la ville et son service environnement organisent une opération de nettoyage participatif, dans la matinée du samedi 26 septembre, sur le site du Val Favry.

Toutes les bonnes volontés, parents et enfants, seront les bienvenus autour de cette action citoyenne, qui sera réalisée dans la bonne humeur et la convivialité.

Le matériel, gants de protection et sacs poubelles, sera mis à disposition des participants pour collecter papiers et autres déchets.



Un changement d'adresse est à noter concernant ces deux commerces :

EUROPCAR

Location de véhicules

41 RN 10

01 30 05 37 32

www.europcar.fr

TEREVA

Sanitaire - Chauffage

33 RN 10

01 30 69 01 02

www.tereva.fr

Le Carnet des Coigniériens

- Bonheur -

27/12/2014	DRACON Yélhi
16/05/2015	MARZIN William
29/05/2015	RAMDOYAL Kylian
05/06/2015	CAMARA Ibrahim
08/06/2015	GUERINEL Roman
16/06/2015	DECUP PATARD Olivia
27/06/2015	TAOUALIT Assya
30/06/2015	MOREIRA DA COSTA William

- Félicitations -

16/05/2015	Laury DEMANET et Nicolas CARDON
30/05/2015	Rahma LAIDOUNI et Abdellatif HADJI
13/06/2015	Mélanie BECHLER et Nicolas GROS DAILLON

- Regrets -

10/04/2015	BLANCHET Claude, à l'âge de 84 ans
19/05/2015	CAZOULAT Xavier, à l'âge de 56 ans



Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 10 avril

- Approbation du Budget primitif 2015 – Budget principal – (délibération adoptée à la majorité, 1 abstention et 6 voix contre).
- Approbation du Budget primitif 2015 – Budgets eau et assainissement – (délibérations adoptées à l'unanimité).
- Fixation des taux de fiscalité des trois taxes directes locales, avec une réévaluation de 10 %, comme suit : Taxe d'Habitation : 7,54 % ; Taxe Foncier Bâti : 10,02 % ; Taxe Foncier Non Bâti : 63,66 % – (délibération adoptée à la majorité, 1 abstention et 6 voix contre).
- Versement de subventions de fonctionnement aux associations et organismes suivants : C.C.A.S. : 433 000 € ; Amicale du personnel communal : 72 975 € ; Comité des Fêtes : 37 620 € ; Coignières Foyer Club – Culture & Sport : 30 955 € ; Football Club de Coignières : 62 380 € ; Crèche familiale (Croix Rouge Française) : 301 083 € ; Multi-Accueil (Croix Rouge Française) : 174 713 € – (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'une subvention de fonctionnement aux associations « Les Archers de Coignières » et « Course à Pied Coignières », d'un montant respectif de 2 135 € et 1 140 € – (délibérations adoptées à l'unanimité).
- Versement d'une subvention de fonctionnement de 15 200 €, incluant 6 800 € de subvention exceptionnelle, à l'Agence pour le Développement Économique de Coignières (APDEC) – (délibération adoptée à la majorité et 6 abstentions).
- Attribution d'une indemnité de conseil au Trésorier principal, pour l'exercice 2014, d'un montant de 1 761,48 € – (délibération adoptée à la majorité et 5 abstentions).
- Affectation des terrains situés à l'arrière de l'Espace Alphonse Daudet à l'implantation d'une vigne et de ruches communales – (délibération adoptée à la majorité et 6 voix contre).

Conseil Municipal du 11 avril

- Election du Maire Jean-Pierre Sevestre et de ses huit adjoints, dans l'ordre ci-après : Dominique Cathelin, Ali Bouselham, Marion Evrard, Nicolas Rabaux, Andrine Vidou, Jean Dartigeas, Catherine Ponsardin et Alain Rofidal - (il est pris acte de ce débat par l'assemblée délibérante).
- Recomposition des commissions municipales et désignation des représentants au sein des organismes extérieurs et structures communales ou assimilées.

Conseil Municipal du 17 juin

- Avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour du dépôt d'hydrocarbures de la Société Raffinerie du Midi (délibération adoptée à la majorité et 6 voix contre).
- Reconduction de l'attribution de bourses communales en faveur des enfants et jeunes de moins de 26 ans, inscrits dans un collège, lycée ou établissement d'enseignement supérieur, sur critères de revenus, d'un montant allant de 123 à 230 € (délibération adoptée à l'unanimité).
- Renouvellement d'une classe de neige dans les Hautes-Alpes en direction des élèves de CM1 des deux groupes scolaires de la ville, lors du premier trimestre 2016 (délibération adoptée à l'unanimité).
- Mise en accessibilité des points d'arrêt de bus, avec un engagement sur un achèvement des travaux prévu pour 2021 et un financement communal estimé à 33 750 €, correspondant à 25 % du montant total de l'opération, 75 % étant pris en charge par le STIF (délibération adoptée à l'unanimité).
- Attribution du marché de mise à disposition, installation, entretien, maintenance et exploitation publicitaire de mobilier urbain publicitaire ou non à l'entreprise Decaux (délibération adoptée à l'unanimité).
- Création d'une commission Plan Local d'Urbanisme et désignation de ses membres (délibération adoptée à la majorité et 1 abstention).
- Modification du POS dans le cadre du projet de transformation du Foyer pour Travailleurs Migrants ADEF en résidence sociale d'environ 300 studios (délibération adoptée à l'unanimité).
- Motion de désapprobation et d'opposition au projet préfectoral d'implantation d'une aire de grand passage au lieu-dit des Etangs de la Haute Bruyère aux Essarts-le-Roi (délibération adoptée à l'unanimité).
- Avis défavorable au projet préfectoral de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Communauté de l'Ouest Parisien étendu aux communes de Coignières et Maurepas en date du 18 mai 2015 (délibération adoptée à l'unanimité).
- Versement d'un don de 1 500 € destiné à répondre aux besoins les plus urgents des rescapés des séismes du Népal (délibération adoptée à l'unanimité).

Le prochain conseil municipal se déroulera **mercredi 23 septembre à 20h45**, dans la salle du conseil municipal de la Mairie.



Ce bulletin d'information donne un espace d'expression aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

PPRT : Nous n'avons pas le goût du risque pour nos concitoyens !

Lors du dernier conseil municipal, les élus avaient à donner leur avis sur le projet de Plan de prévention des risques technologiques lié à la présence dans notre commune des dépôts d'hydrocarbure des sociétés TRAPIL et Raffinerie du Midi. Ce dispositif de protection des populations et des bâtiments est rendu obligatoire depuis la loi « risques » du 30 juillet 2003, votée à la suite de l'explosion en septembre 2001 de l'usine AZF, près de Toulouse.

Ce sujet, dont on avait déjà débattu lors de la mandature précédente, revenait à l'ordre du jour à la suite de l'abandon du stockage d'essence par la société TRAPIL et d'un certain nombre d'évolutions techniques : propositions de regroupement des bacs d'essence restant, installation de nouvelles sondes et augmentation du nombre de détecteurs. Cette situation nouvelle contribue à réduire de manière significative les risques thermiques et de surpressions : la société TRAPPIL passe ainsi d'une installation classée SEVESO seuil haut à SEVESO seuil bas.

Cela a évidemment des conséquences sur la proposition de zonage réglementaire de sécurité et sur les mesures de protection du bâti existant. En effet, le premier est contenu et n'atteint plus la voie ferrée, tandis que la protection du bâti est aussi plus limitée. Une nouvelle graduation du danger est donc déterminée. Pour autant ce dernier ne disparaît pas totalement. Si l'immense majorité de la population de Coignières n'est plus concernée, il reste néanmoins des entreprises avec leurs salariés qui se trouvent particulièrement menacées en cas d'accident parce que situées dans le périmètre le plus sensible : il s'agit des sociétés RECALL, LARIVIERE et LITT.

Il est proposé au PPRT, pour la première, une expropriation et, pour la seconde, un délaissement. Si cette dernière ne fait pas jouer ce droit de délaissement, elle devra mettre en œuvre des travaux importants de renforcement du bâti. Outre la question de la sécurité qui est primordiale, les conséquences pour Coignières sont aussi économiques et sociales. Notre groupe **Coignières pour Tous** a considéré qu'il était de la responsabilité de ses élus de donner la priorité à la sécurité des personnes en dépit des probabilités très faibles d'un accident. L'actualité la plus récente renforce notre position en nous montrant aussi que des attentats sont possibles sur ces sites sensibles.

En cohérence avec ce principe de sécurité, nous avons donc émis un avis favorable au projet de PPRT avec une réserve, celle de tout faire pour trouver une solution de relocalisation de ces entreprises dans nos zones d'activités. Et cela d'autant plus qu'un accompagnement aux employés et aux entreprises est possible. Les dépenses financières qui ne manqueront pas d'exister peuvent être partagées selon la règle des trois tiers : un tiers à l'Etat, un tiers aux collectivités territoriales (région, département et commune), un tiers à l'entreprise. Nous ne pouvons que regretter que la majorité, focalisée sur une prétendue absence de danger et sur le coût économique et social éventuel qui pourrait en découler, ait décidé de voter contre ce projet de PPRT.

Didier Fischer, Madeleine Andréani, Patricia Montout-Bellonie, Alain Oger, Catherine Bedouelle et Marc Montardier, élus d'opposition du groupe Coignières pour Tous.

Un été de partage, de découverte et de loisirs pour les 3-17 ans

Voici venus l'été et les vacances qui évoquent le temps des loisirs, de la détente, du dépaysement et de la découverte.

Permettre à nos enfants et adolescents de profiter pleinement de leurs congés est l'une de nos priorités.

A l'instar des saisons précédentes, les équipes d'animation de l'Accueil de Loisirs « La Farandole » et de l'Accueil Jeunes ont concocté un large programme d'activités, animations, sorties, veillées et mini-séjours qui permettent aux enfants de s'épanouir dans un cadre ludique et sécurisant.

C'est ainsi que les plus jeunes sont accueillis quotidiennement pour participer à des ateliers manuels, sportifs et créatifs, en lien avec des thématiques, telles que le monde terrestre et aquatique, les jeux olympiques, la magie ou le théâtre.

La visite de sites scientifiques et culturels, parcs zoologiques et de loisirs vient agrémente avec un bel enthousiasme l'offre de divertissement. Très prisées également, les veillées proposées à de petits groupes d'enfants, pour partager le dîner avec les animateurs, avec la possibilité, pour les plus grands, de rester dormir avec les amis... La promesse immanquable de soirées joyeuses et insouciantes ! Du côté des adolescents, là encore, l'équipe d'animateurs est aux petits soins pour les jeunes de 11 à 17 ans, qui se retrouvent chaque jour au gymnase du Moulin à Vent. Ouvertes à tous, de multiples activités sportives, culturelles, éducatives et de loisirs leur sont proposées, à la carte et selon leurs envies.

La découverte de nouvelles pratiques, l'ouverture sur de nouveaux horizons sont également privilégiées, tout comme l'apprentissage du respect mutuel et des règles de vie en société.

En termes de fréquentation, l'éventail des excursions recueille chaque saison une large adhésion, avec une prédilection pour les sorties au bowling, cinéma, centre nautique, musées, îles de loisirs et villages sportifs.

En ville, les ateliers cuisine, escapades en VTT, tournois sportifs, parcours d'orientation et initiation au golf et à des sports atypiques suscitent eux aussi un intérêt indéniable.

Aujourd'hui, ces deux structures d'accueil constituent des espaces de loisirs et de vie chaleureux, qui s'attachent à accompagner le développement, l'épanouissement et le bien-être de chacun des enfants, grâce à une écoute bienveillante et à un échange permanent avec les parents.

Enfin, des séjours en colonies de vacances, à la mer, montage et campagne, sont également proposés aux jeunes Coignériens, à des tarifs modulés selon les revenus familiaux.

Cette saison voit une innovation en direction des tout-petits de 4 à 7 ans, qui ont l'opportunité de quitter le nid familial pour un très court séjour, organisé du lundi au vendredi.

C'est en Eure-et-Loir, au cœur d'un ancien moulin réaménagé que les bambins partent s'initier aux joies de la campagne, au gré de promenades en poney, baignades ou encore nuit sous un tipi.

Cette nouveauté a séduit de nombreux parents et enfants, qui expérimentent en douceur leur première séparation, moment incontournable dans l'apprentissage de l'autonomie et de la relation aux autres.

Tous ces temps de loisirs et de découverte contribuent à favoriser le développement personnel de chaque enfant, par la créativité, l'autonomie, la confiance, mais aussi à former les jeunes citoyens de demain, dans la perspective d'une vie collective riche, solidaire et ouverte sur l'avenir.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables congés.

Très sincèrement,
Dominique Cathelin
Première Adjointe au Maire



*La municipalité vous
souhaite de très
agréables vacances d'été*

